



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
AIRE D'ÉTUDE DU VILLAGE DE AUPALUK
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

ARCHÉOTEQ
recherche
ologie et
orphologie

CANQ
TR
GE
EN
613

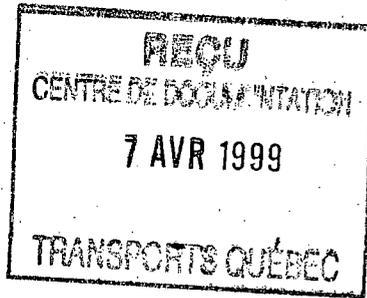
DOCUMENT SYNTHÈSE

362458



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'Environnement



ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE
AIRE D'ETUDE DU VILLAGE DE AUPALUK

REFECTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

DOCUMENT SYNTHÈSE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

LE 31 OCTOBRE 1984

CANQ
TR
GE
EN
G/B

ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

AIRE D'ETUDE DU VILLAGE DE

AUPALUK

Réfection des infrastructures aéroportuaires

DOCUMENT SYNTHESE

1.0 INTRODUCTION

Le 17 juillet 1984, le ministère des Transports du Québec confiait aux Entreprises Archéotec, Inc. le mandat de produire une étude du potentiel archéologique de la région de Aupaluk (rive sud de la baie Hopes Advance sur la côte ouest de la baie d'Ungava). Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants: qualifier et justifier le potentiel archéologique; délimiter les aires de potentiel; proposer des mesures d'intervention archéologique; produire le rapport d'étude.

Le territoire à l'étude était compris dans un cercle dont le centre est Aupaluk et le rayon de cinq kilomètres (en excluant la zone maritime). Aupaluk est situé sur la rive est de l'anse Funnel qui sert d'exutoire au ruisseau Voltz dans la baie Hopes Advance.

Le rapport détaillé de cette étude comprend une section méthodologique, une description des données environnementales et archéologiques, une description ainsi qu'une cartographie au 1:20 000 des zones de potentiel, ainsi que des

recommandations quant à la poursuite des travaux archéologiques.

Dans ce document synthèse, nous nous attarderons plus spécialement aux conclusions du rapport détaillé ainsi qu'à certaines justifications de ces conclusions.

2.0 METHODOLOGIE

Dans cette étude de potentiel archéologique, l'accent fut mis sur la mise en relation des caractéristiques de l'occupation du territoire des différentes populations humaines ayant habité la région, avec les caractéristiques environnementales propres à l'aire d'étude. Il s'agit en effet dans l'analyse du potentiel de définir des critères qui permettent de délimiter des secteurs où une intervention archéologique s'avèrerait nécessaire.

L'identification de ces critères résulte de l'accumulation des connaissances concernant l'évolution du milieu avec ses composantes topographiques, géomorphologiques, fauniques et végétales. Il s'agit de voir quels sont les facteurs déterminant les possibilités offertes aux groupes humains pour s'installer à tel ou tel endroit. D'autre part, les choix des lieux d'habitation effectués par ces mêmes groupes sont aussi tributaires de leurs activités quotidiennes et saisonnières, de leur technologie, des ressources animales recherchées et/ou privilégiées, de leurs croyances.

Plus on remonte dans le temps cependant, plus il est difficile de cerner précisément les caractéristiques de chacun des facteurs mentionnés ci-haut. C'est d'ailleurs un des buts de l'archéologie de révéler leurs natures et les variations. Les informations les plus sûres quelle que soit l'époque ou la région restent les données géomorphologiques. C'est pourquoi ces informations dominent habituellement les caractéristiques retenues.

Tout comme les choix effectués par les groupes parmi les lieux possibles où s'installer sont souvent dictés par les circonstances, la détermination du potentiel archéologique d'une région doit tenir compte d'une certaine variabilité. C'est pourquoi on divise le territoire en zones à fort potentiel, à potentiel moyen et à potentiel faible. Ces trois zones correspondent aux lieux qui offrent, respectivement, les meilleurs endroits pour s'installer, des endroits intéressants et des endroits peu propices à l'habitation. Ces catégories comprennent aussi bien les lieux habitables anciennement que récemment.

3.0 CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les formations géologiques de la région influencent le choix des lieux habitables en donnant au milieu côtier un aspect découpé: baies larges, fies rocheuses, collines abruptes. Ce sont donc dans les endroits permettant l'accostage qu'on s'installera. Ces lieux correspondent aux anses, et aux

plages le long des rives des baies ou sur les îles. Ces anses et ces plages ont été formées par les dépôts laissés par la mer lors de son retrait au cours des huit derniers mille ans.

En effet, on sait qu'il y a 7500 ans la mer était plus haute de près de 148 mètres, à la suite de la fonte du glacier qui a recouvert à un certain moment tout le Québec et le Canada. Il y a 4000 ans, elle n'était plus qu'à 19 mètres au-dessus de son niveau moyen actuel. Or on sait que les premières populations humaines ont dû arriver dans la région vers cette période. Par conséquent, on identifiera les plages situées à cette altitude comme habitables depuis cette époque. La forme de la baie Hopes Advance a relativement peu changé au cours de ces millénaires; seules ses dimensions ont diminué. De plus, le ruisseau Voltz avait à cette époque un débit plus important.

On sait aussi que le climat a changé au cours de ces mêmes millénaires: il peut avoir été plus froid ou plus chaud, en général sur l'année, que l'actuel. On le constate dans certaines différences de la végétation: celle-ci fut toujours une toundra mais la quantité d'arbustes qui y poussaient a varié selon la température ambiante (sur une base de plusieurs dizaines d'années). Les animaux qui fréquentent actuellement la mer, les lacs et la terre ont subi également ces écarts de température, mais on ne sait pas dans quelle mesure leur densité ou leur accessibilité ont pu être influencées. Par rapport à l'aire d'étude, ce sont sans doute les poissons

anadromes et les mammifères marins qui ont attiré le plus de chasseurs à s'établir à cet endroit. De façon schématique, nous constatons que depuis 5000 ans les conditions générales du milieu furent similaires.

Cette conclusion a une importance puisque nous pouvons élaborer notre étude du potentiel en fonction d'une certaine régularité des facteurs régissant l'exploitation des ressources et donc de l'occupation du territoire (prise au sens large).

4.0 CARACTERISTIQUES DE L'OCCUPATION HUMAINE

Quelques sites archéologiques anciens (environ 2000 ans et moins) ont été trouvés dans la région. Soit près de l'ancien village de Aupaluk, à l'anse Merganser, soit à l'embouchure de la baie Hopes Advance sur l'île Alle ou à la pointe Breakwater. Ce sont des preuves que des populations préhistoriques ont habité la région depuis fort longtemps. Quelques indices d'une occupation ancienne ont été vus également aux alentours du village même. Il arrive souvent que des sites de différentes époques soient découverts aux mêmes endroits. Ceci signifie que les mêmes facteurs ont poussé les différents groupes à choisir ces lieux. Ces facteurs peuvent aussi bien être la proximité des ressources fauniques que la rareté des lieux d'habitation. Le petit nombre de sites trouvés dans la région de Aupaluk ne nous permet pas cependant d'y vérifier

cette relation.

Les objets habituellement trouvés dans les sites préhistoriques montrent que la pierre était utilisée pour fabriquer des instruments en os ou en bois, pour travailler les peaux, pour armer des lances, des flèches ou des harpons. Les habitations consistaient en des structures de pierres, de perches et de peaux recouvrant des dépressions dans le sol que les habitants avaient creusées. Etant donné la rareté du bois, il était plus simple de creuser le sol pour faire une habitation convenable que de chercher des perches assez longues pour faire les murs de l'habitation. A l'intérieur, des plateformes en pierres ou en terre servaient de couchettes et de lieux d'entreposage. Quelques fois les entrées en forme de tunnel étaient elles-mêmes construites avec des pierres plates. On a retrouvé à quelques endroits des maisons longues de plusieurs dizaines de mètres; ce qui laisserait supposer que plusieurs familles habitaient sous le même toit à certains moments de l'année.

Les activités traditionnelles des Inuit nous aident également à mieux comprendre comment des groupes humains exploitent les ressources fauniques et occupent ce territoire. A la lumière de ces informations, il semble que l'aire du village de Aupaluk devait être plus utilisée en été et en automne; il en est de même pour tous les secteurs de l'aire d'étude. La présence du ruisseau Voltz constituait en outre un attrait particulier (eau douce, omble chevalier, voie de péné-

tration vers l'intérieur).

On ne peut évidemment attribuer aux populations préhistoriques exactement les mêmes comportements mais nous supposons qu'il existe une certaine similarité compte tenu des caractéristiques environnementales.

5.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

Compte tenu de toutes les informations recueillies, on doit supposer que l'aire de Aupaluk a pu être occupée depuis qu'il y a des populations humaines en Ungava. On peut aussi constater que les mêmes facteurs ont pu motiver ces habitants à choisir cet endroit à travers ces quelques milliers d'années.

Nous avons donc identifié les secteurs dans et autour du village qui offraient les meilleures caractéristiques pour s'y installer. Ce sont ces zones qu'on retrouve sur la carte de potentiel archéologique. Nous y avons aussi indiqué l'emplacement des vestiges archéologiques inventoriés ou simplement répertoriés ainsi que certaines informations concernant la période récente.

C'est ainsi que sur les 84,6 kilomètres carrés que nous avons étudiés, 19,5 correspondent à des zones où il est fort possible de trouver des sites anciens (quelques-uns sont d'ailleurs déjà connus), 6,3 à des zones où il y a sans doute quelques sites (mais moins nombreux que dans les précédentes) et finalement 58,8 kilomètres carrés où il est peu probable

d'en trouver (bien qu'il faudra procéder à des vérifications pour en être sûr).

Puisque ces zones ont été identifiées, nous proposons que des recherches soient effectuées pour découvrir, évaluer et protéger les sites archéologiques avant que la construction des infrastructures aéroportuaires ne commence. Tout autre aménagement dans l'une ou l'autre de ces zones devrait être également précédé des interventions archéologiques nécessaires.

6.0 REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de cette étude, nous avons dû consulter de nombreux rapports de recherche dans différents domaines. La liste de ces documents apparaît à la fin du rapport détaillé. Nous avons également bénéficié des travaux préliminaires effectués en juin 1984 par D. Roy et C. Adams dans la région de Aupaluk.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 130 700